

PERSONNES HANDICAPÉES



N° 3
2001

Message à nos lecteurs :

Vous aurez déjà reçu les deux premiers numéros des **Fiches d'information du CCDS concernant les personnes handicapées**. Nous espérons que vous trouvez l'information de ces bulletins utile pour votre travail. Nous distribuons actuellement ces *Fiches d'information concernant les personnes handicapées* à un vaste éventail d'utilisateurs, mais nous nous rendons compte qu'il y a de nombreux autres groupes et individus au Canada à qui cette information pourrait être utile. Si vous connaissez quelqu'un ou un organisme qui à votre avis pourrait profiter de ces fiches d'information, veuillez nous envoyer leur adresse postale ou encore leur demander de nous contacter directement afin d'être ajoutés à notre liste d'envoi.

Si VOUS-MÊME faites partie d'un réseau de personnes oeuvrant auprès de personnes handicapées ou en leur nom, vous aimeriez peut-être recevoir en large quantité ces *Fiches d'information du CCDS concernant les personnes handicapées* de façon à pouvoir les distribuer à votre réseau. Vous n'avez simplement qu'à nous laisser savoir combien d'exemplaires vous désirez – en anglais et/ou en français.

Nous sommes très heureux de vous annoncer que nous avons obtenu l'accord d'un financement supplémentaire de Développement des ressources humaines Canada. Grâce à ce soutien, le CCDS sera en mesure de produire et de distribuer cinq autres numéros de ces fiches d'information.

Et n'oubliez pas : certains des sujets couverts dans les prochains numéros seront déterminés selon les besoins de données concernant les incapacités qui auront été identifiés par VOUS, nos lecteurs. Alors, n'hésitez pas à nous faire part de vos

commentaires. Vous trouverez en page 2 les coordonnées du Programme d'information du CCDS sur les personnes handicapées. Merci d'avance!

Ceci est maintenant la **troisième fiche d'information concernant les personnes handicapées**, publiée par le Conseil canadien de développement social (CCDS). Dans ce numéro, nous mettons l'accent sur les statistiques concernant les enfants handicapés, et à l'aide de données, principalement celles de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), nous élargissons notre champ d'intérêt pour inclure la population plus grande des enfants avec des besoins spéciaux.

Tandis qu'il y a de nombreuses bases de données d'enquêtes canadiennes qui peuvent servir à fournir des informations sur les adultes handicapés – comme nous les avons décrites dans la première fiche d'information – il y en a peu qui fournissent des données sur les enfants handicapés. Mais si la quantité de demandes reçues par le CCDS à ce sujet est un indicateur, il y a un besoin croissant d'information statistique sur les enfants handicapés.

Définition des enfants handicapés

Dans les Enquêtes sur la santé et les limitations d'activité (ESLA) menées en 1986 et en 1991, on identifiait les enfants handicapés à l'aide d'une série de critères différents de ceux utilisés pour les adultes handicapés dans d'autres enquêtes. Alors que chez les adultes, on définissait l'état d'handicapé en fonction des limitations d'activité

dans divers domaines – comme la motricité, l'agilité, la vue, l'ouïe, la parole, d'autres limitations physiques ou non – on identifiait les enfants handicapés selon un vaste éventail de caractéristiques. En plus des limitations d'activité, on considérait qu'un enfant était handicapé s'il souffrait d'au moins un de certains états chroniques – comme le diabète ou la dystrophie musculaire, par exemple – ou s'il avait besoin d'appareils comme les appareils acoustiques ou des béquilles, ou s'il n'était pas en mesure ou avait des restrictions pour participer à des activités de son âge.



Les Fiches d'information du CCDS concernant les personnes handicapées sont publiées par le Conseil canadien de développement social (CCDS) grâce au soutien financier de Développement des ressources humaines Canada.

Afin d'être ajouté ou enlevé de la liste d'envoi pour cette série de *Fiches d'information*, veuillez contacter :

Programme d'information/ personnes handicapées :
CCDS, 309, rue Cooper, 5e étage, Ottawa, ON K2P 0G5
Tél. : (613) 236-8977, poste 259; fax : (613) 236-2750,
Courriel : drip@ccsd.ca

La présente fiche d'information est aussi affichée sur le site Web du CCDS à www.ccsd.ca/drip en format PDF et html.

Tous droits réservés.
ISBN 0-88810-509-6

No de convention 40012390 de la Poste-publication

Le CCDS est une
agence membre
de Centraide.



Indices chez les enfants avec des besoins spéciaux :

En s'appuyant sur cette définition plus complète de l'état d'handicapé chez les enfants utilisée dans l'ESLA, le CCDS a développé plusieurs indices servant à identifier les enfants avec des « besoins spéciaux » à l'aide de données de l'ELNEJ,

qui représente la source d'information la plus actualisée sur les enfants handicapés au Canada. Les différences entre les indices proviennent du nombre de caractéristiques utilisées pour identifier les enfants avec des besoins spéciaux. Veuillez remarquer que nous utilisons ici des données de l'ELNEJ de 1994, car les enquêtes plus récentes de l'ELNEJ ne contiennent pas un grand éventail de variables dans ce domaine. Parmi les variables qu'on peut utiliser pour établir un code ou des questions de dépistage pour les handicaps, on a les variables suivantes :

États chroniques, limitations d'activité et handicaps :

Question dans l'ELNEJ de 1994 :
«Est-ce que (nom de l'enfant) a l'une des conditions chroniques suivantes (c'est-à-dire qui a duré, ou qu'on prévoit va durer, six mois ou plus) qui a été diagnostiquée par un professionnel de la santé?»

Chez les enfants de la naissance à 11 ans :

- Allergies (14,3%)
- Asthme (5,6%)
- Bronchite (2,9%)
- Maladie cardiaque (0,9%)
- Épilepsie (0,2%)
- Paralyse cérébrale (pas de chiffres en raison de la petite taille d'échantillon)

- Maladie rénale (0,4%)
- Maladie mentale (0,3%)
- Autres conditions (3,6%)
- Autres limitations d'activité dans cette catégorie d'âge (3,8%)

Chez les enfants de 6 à 11 ans :

- Troubles de l'apprentissage (3,7%)
- Troubles affectifs (1,7%)
- Douleurs chroniques ou malaises (1,4%)
- Troubles de la vue (pas de chiffres en raison de la petite taille d'échantillon)
- Troubles de l'ouïe (1,6%)
- Troubles de la parole (1,4%)
- Troubles moteurs (0,8%)

Bien qu'on ait étudié plusieurs options différentes afin d'élaborer un indice qui pourrait identifier les enfants avec des besoins spéciaux, on présente ici quatre possibilités d'indice. Veuillez prendre note que deux s'appliquent aux enfants de la naissance à 11 ans et deux aux enfants de 6 à 11 ans seulement :

Indice n° 1

(pour les enfants de la naissance à 11 ans, incluant les allergies) :

Cet indice inclut toutes les variables énumérées ci-dessus (allergies, asthme, bronchite, maladie cardiaque, épilepsie,

paralysie cérébrale, maladie rénale, maladie mentale, autres conditions, autres limitations d'activité pour cet âge) pour les enfants de la naissance à 11 ans. En 1994, près d'un quart (24,1%) soit environ 1,1 million d'enfants Canadiens dans cette tranche d'âge avaient des besoins spéciaux en raison d'un de ces handicaps ou plus; 17,5% en raison de seulement un handicap et 6,5% en raison de deux handicaps ou plus.

Indice n° 2

(pour les enfants de la naissance à 11 ans, excluant les allergies) :

Cet indice inclut toutes les variables énumérées dans l'Indice n° 1, sauf les allergies. Étant donné que les allergies sont la cause prévalente de besoins spéciaux, il est utile de déterminer la taille de la population avec des besoins spéciaux lorsqu'on exclut les allergies. En 1994, 13,8% d'enfants Canadiens – soit plus de 0,6 million d'enfants – dans cette tranche d'âge avaient des besoins spéciaux en raison d'un de ces handicaps ou plus (à l'exception des allergies).

Indice n° 3

(pour les enfants de 6 à 11 ans, incluant les allergies) :

Cet indice inclut toutes les variables énumérées ci-dessus, ainsi que les

troubles de l'apprentissage, les troubles affectifs, les douleurs chroniques ou malaises, les troubles de la vue, de l'ouïe, de la parole ou moteurs, pour les enfants de 6 à 11 ans. En 1994, un tiers (33,3%) soit près de 0,8 million d'enfants Canadiens dans cette tranche d'âge avaient des besoins spéciaux en raison d'un de ces handicaps ou plus.

Indice n° 4

(pour les enfants de 6 à 11 ans, excluant les allergies) :

Cet indice inclut toutes les variables énumérées dans l'Indice n° 3, sauf les allergies. En 1994, un peu plus d'un enfant sur cinq (21,2%) soit près d'un demi million d'enfants Canadiens dans cette tranche d'âge avaient des besoins spéciaux en raison d'un de ces handicaps ou plus (à l'exception des allergies).

Ces indices démontrent qu'une proportion importante des enfants Canadiens sont affectés par un type quelconque de besoin spécial lié à leur santé ou à une limitation d'activité. Même si les allergies contribuent à ces chiffres élevés, la proportion d'enfants et le nombre qui sont affectés par d'autres besoins spéciaux demeure quand même très élevée.

Caractéristiques des enfants avec des besoins spéciaux

En utilisant la définition de besoins spéciaux décrite à l'indice n° 4 ci-dessus, on a trouvé les caractéristiques suivantes chez les enfants de 6 à 11 ans (à moins de citer une autre tranche d'âge) avec des besoins spéciaux :

Familles monoparentales :

- Les enfants avec des besoins spéciaux étaient plus susceptibles que ceux sans besoins spéciaux de vivre dans une famille monoparentale (21,1% par rapport à 15,3%).

Activité des parents dans la main d'oeuvre :

- Parmi les enfants en famille biparentale, 35,3% de ceux avec des besoins spéciaux avaient leur deux parents avec un emploi rémunéré, par rapport à 45,8% des enfants sans besoins spéciaux.¹

Logement :

- Les enfants avec des besoins spéciaux étaient plus susceptibles que ceux sans besoins spéciaux de vivre dans un logement nécessitant des réparations importantes (12,2% par rapport à 7%).

Sujets de préoccupation dans l'environnement social :

- Les enfants sans besoins spéciaux étaient légèrement plus susceptibles que ceux avec des besoins spéciaux d'avoir un groupe de quatre amis proches ou plus (43,1% par rapport à 39,3%).

- Les enfants de 10 et 11 ans sans besoins spéciaux étaient légèrement plus susceptibles que ceux avec des besoins spéciaux de se sentir appréciés par les autres enfants (78,3% par rapport à 71,4%). Cependant, la majorité des deux groupes se sentaient en général bien appréciés par la plupart des autres enfants. (Les statistiques portant sur cette question ne sont disponibles que pour les enfants de 10 et 11 ans).
- Les enfants avec des besoins spéciaux et ceux sans besoins spéciaux avaient à peu près la même tendance à «faire des activités avec leurs amis» de quatre à sept fois par semaine (53,8% et 55,8% respectivement).
- Les enfants de 10 et 11 ans avec des besoins spéciaux étaient plus susceptibles que ceux sans besoins spéciaux d'indiquer qu'ils étaient sujets à des actes d'intimidation par d'autres enfants à l'école, tout le temps ou presque (8,1% par rapport à 2,9%). En outre, 10,1% des enfants avec des besoins spéciaux disaient être parfois sujets à des actes d'intimidation, par

¹ D'après l'Enquête nationale des soins aux enfants, de 1988, environ 241 000 familles ayant au moins un enfant de moins de 13 ans (soit près de 9%) avaient un enfant souffrant d'une condition chronique ou d'un problème de santé. Chez 68 000 de ces familles (environ 28%), la condition de l'enfant limitait le type de travail que les parents pouvaient faire ou encore leurs horaires de travail. Environ 77 200 de ces familles (presque un tiers) indiquaient que les options de services de garde d'enfant qui s'offraient à eux étaient limitées en raison des besoins de leurs enfants. Il est probable que les limitations de services de garde pour les enfants avec des besoins spéciaux contribuent aux plus faibles taux de participation à la main d'oeuvre de leurs parents, surtout pour les mères.

- rapport à 6,3% de ceux sans besoins spéciaux. (Les statistiques portant sur cette question ne sont disponibles que pour les enfants de 10 et 11 ans).
- Également, 15,6% des enfants de 10 et 11 ans avec des besoins spéciaux indiquaient que d'autres enfants leur disaient des méchancetés, tout le temps ou presque, par rapport à 7,8% de ceux sans besoins spéciaux. (Les statistiques portant sur cette question ne sont disponibles que pour les enfants de 10 et 11 ans).
 - Les enfants de 10 et 11 ans avec des besoins spéciaux étaient plus susceptibles que ceux sans besoins spéciaux d'indiquer qu'ils se sentaient «rejetés» à l'école, tout le temps ou presque (8,2% et 4,1% respectivement). (Les statistiques portant sur cette question ne sont disponibles que pour les enfants de 10 et 11 ans).
 - Les enfants de 10 et 11 ans sans besoins spéciaux étaient plus susceptibles que ceux avec des besoins spéciaux de se sentir en sécurité à l'école, tout le temps ou presque (90,7% et 85% respectivement).

En résumé

Ce bref aperçu dans la vie des enfants avec des besoins spéciaux au Canada souligne plusieurs résultats importants. D'abord, que les allergies constituent ou non un «besoin spécial», la proportion d'enfants avec un certain type de besoin spécial est plus élevée que la plupart des gens ne l'auraient cru. Deuxièmement, quel que soit le domaine de vie examiné, les enfants avec des besoins spéciaux ont plus tendance à faire face à l'exclusion ou aux désavantages.

D'après ces données, nous constatons un taux plus bas de participation à la main

d'oeuvre chez les mères d'enfants avec des besoins spéciaux. Pour de nombreux ménages, cela se traduit probablement en revenu familial plus faible. De plus, les familles touchées par une incapacité ont souvent des frais liés à l'incapacité, que ce soit pour des médicaments, de l'équipement, des appareils spécialisés et autres soutiens et services liés aux incapacités. Dans certaines familles, ces dépenses peuvent être très élevées. C'est-à-dire que dans certains cas – surtout quand le handicap est grave – il y a moins d'argent gagné avec un seul parent dans la main d'oeuvre et davantage d'argent dépensé en frais liés à l'incapacité. Par ailleurs, les statistiques montrent que les enfants avec des besoins spéciaux sont plus susceptibles de vivre dans une habitation nécessitant d'importantes réparations, ce qui représente encore davantage de difficultés économiques pour eux et leur famille.

Il y a plusieurs indicateurs d'exclusion sociale qui servent à souligner la situation critique des enfants avec des besoins spéciaux. Ils sont sujets à plus d'actes d'intimidation par les autres enfants. Ils sont plus susceptibles de ne pas se sentir appréciés par les autres enfants et de se sentir «à l'écart» que ceux sans besoins spéciaux. Ils ont aussi moins tendance à se sentir en sécurité à l'école. Bien que dans la plupart des cas, les différences entre les enfants avec des besoins spéciaux et ceux sans besoins spéciaux soient relativement petites, ces différences existent en fait et s'étendent à plusieurs aspects du contexte social. Toutefois, malgré tous les défis, il est encourageant que la majorité des enfants avec des besoins spéciaux parviennent à avoir des expériences sociales et scolaires positives. En examinant les indicateurs sur l'amitié, par exemple, les différences entre les enfants avec des besoins spéciaux et les autres sont moins prononcées.

SITE WEB D'INFORMATION CONCERNANT LES PERSONNES HANDICAPÉES

Ne manquez pas d'aller visiter la Page d'information du CCDS concernant les personnes handicapées (PIRPH), qui offre un accès centralisé à toutes nos ressources en ligne portant sur les personnes handicapées, plus des liens à d'autres sites d'intérêt commun. Nous avons fait de notre mieux pour rendre ce site aussi accessible que possible aux personnes handicapées et dans la mesure du possible, de présenter la documentation sous divers formats (comme HTML et PDF) à la fois en français et en anglais.

Nous encourageons les utilisateurs du site à nous faire part de leurs commentaires sur le contenu du site et sur la façon dont nous parvenons à remplir nos objectifs d'accessibilité quant à clarté du contenu, la simplicité du design, l'intégrité structurelle et la facilité de navigation.

Nous aimerions aussi recevoir votre opinion sur le contenu de ces Fiches d'information, ainsi que vos suggestions sur les prochains sujets de recherche que vous souhaiteriez concernant les personnes handicapées. Vous pouvez nous adresser vos commentaires par courrier ou par voie électronique, selon nos coordonnées en page 2. Vous pouvez aussi aller sur notre site Web à www.ccsd.ca/drip et utiliser notre formulaire en ligne. Merci d'avance.

AIDEZ À SAUVER DES ARBRES AU CANADA Chaque numéro des *Fiches d'information du CCDS concernant les personnes handicapées* est affiché sur notre site Web en format PDF et HTML. Si vous préférez recevoir une version électronique de nos fiches d'information, au lieu d'une copie imprimée par la poste, veuillez visiter notre site Web à www.ccsd.ca/drip. Cliquez alors sur «Liste d'envoi» et ajoutez votre adresse électronique dans l'espace requis. Nous vous avertirons par courrier électronique des prochains numéros ou autres matériels affichés. Vous pouvez ainsi avoir accès à l'information – comme cela vous convient – tout en aidant à sauver quelques arbres en même temps.

Le handicap, l'éducation et la participation à la main d'oeuvre

Le CCDS continue de recevoir des demandes d'information sur le niveau de scolarité et de participation à la main d'oeuvre concernant les personnes handicapées. Dans la *Fiche d'information N° 2*, nous avons présenté ces statistiques selon le sexe. Voici maintenant deux autres tableaux – cette fois selon l'âge. Les personnes qui désirent consulter ces statistiques de 1993 et 1995 peuvent y avoir accès en visitant le sous-site du CCDS (Page d'information sur la recherche concernant les personnes handicapées) à www.ccsd.ca/drip.

Contenu des tableaux

Le tableau 1 montre le pourcentage de personnes handicapées ou non – selon l'âge et le niveau de scolarité – qui ont eu un emploi toute l'année. Le tableau 2 montre l'autre facette de la main d'oeuvre, en donnant le pourcentage de ceux qui n'ont pas été du tout dans la main d'oeuvre pendant l'année. Par

conséquent, ne sont pas inclus dans ces tableaux les personnes qui ont eu un certain degré de participation à la main d'oeuvre. Il est aussi important de noter que seulement les personnes ne poursuivant pas d'études à plein temps font partie de cette analyse.

Caractéristique d'ensemble : une scolarité plus élevée se traduit par une plus grande probabilité d'emploi

Il est évident qu'à mesure que la scolarité augmente, tant les personnes handicapées que non handicapées sont de plus en plus susceptibles d'avoir un emploi toute l'année et ont moins tendance à ne pas être «hors de la main d'oeuvre» du tout pendant l'année. Ce rapport persiste dans tous les groupes d'âges.

L'éducation postsecondaire a les répercussions les plus fortes sur les jeunes personnes handicapées

On constate les répercussions les plus fortes du niveau d'éducation parmi les jeunes personnes handicapées, c'est-à-dire dans la tranche d'âge de 16 à 34 ans. Parmi les personnes sans diplôme du secondaire, plus de la moitié (53,4%) des personnes

handicapées de 16 à 34 ans étaient hors de la main d'oeuvre toute l'année, par rapport à 14,7% de celles non handicapées (Tableau 2). Un diplôme du secondaire améliore un peu la situation, le pourcentage baissant à 39,4% pour les personnes handicapées dans cette tranche d'âge (et à 6,8% pour celles non handicapées). Cependant, une éducation postsecondaire semble apporter une amélioration considérable. Chez les personnes handicapées, les diplômés du postsecondaire de moins de 35 ans avaient le plus tendance à avoir eu une participation à la main d'oeuvre pendant l'année : seulement 13% n'avaient pas été du tout dans la main d'oeuvre en 1998 – c'est-à-dire que 87% avaient été dans la main d'oeuvre à un moment donné de l'année. Il n'est pas étonnant que ce groupe était aussi le plus susceptible d'arriver à garder un emploi pendant toute l'année (57,7%, au Tableau 1).

Tableau 1

Pourcentage dans la main d'oeuvre en 1998 Personnes handicapées et non handicapées selon l'âge et le niveau de scolarité

Non inscrits comme étudiants à plein temps

		Âge		
		16 à 34 ans	35 à 49 ans	50 à 64 ans
Personnes handicapées	Moins du secondaire	22,7%	23,5%	16,7%
	Diplôme secondaire	30,5%	45,7%	23,8%
	Diplôme postsecondaire	57,7%	54,2%	35,2%
Personnes non handicapées	Moins du secondaire	47,3%	63,9%	47,3%
	Diplôme secondaire	66,2%	77,7%	62,1%
	Diplôme postsecondaire	76,2%	82,8%	69,7%

Source: Calculs du Conseil canadien de développement social d'après l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, de Statistique Canada (fichier principal).

Tableau 2

Pourcentage de personnes handicapées et non handicapées pas dans la main d'oeuvre du tout en 1998 selon l'âge et le niveau de scolarité

Non inscrits comme étudiants à plein temps

		Âge		
		16 à 34 ans	35 à 49 ans	50 à 64 ans
Personnes handicapées	Moins du secondaire	53,4%	57,6%	72,5%
	Diplôme secondaire	39,4%	33,2%	61,2%
	Diplôme postsecondaire	13,0%	26,0%	51,5%
Personnes non handicapées	Moins du secondaire	14,7%	11,7%	36,3%
	Diplôme secondaire	6,8%	7,0%	24,8%
	Diplôme postsecondaire	2,8%	4,3%	17,7%

Source: Calculs du Conseil canadien de développement social d'après l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, de Statistique Canada (fichier principal).